



## Mon employeur m'impose mes vacances

Par **kiki58500**, le **23/11/2013** à **09:45**

Bonjour , j'ai mon employeur qui m'annonce le vendredi que je serai en vacance la semaine prochaine !! A t'il le droit de me les imposés ? En lui posant la question il m'a repondu qu il pouvait m'imposer 15jours ? Je suis vendeur de chaussures et de vêtements . Sachan qu'il a 4 magasins quand mon patron prends ces vacances les magasins reste ouverts !!! Merci

Par **moisse**, le **23/11/2013** à **11:22**

Bonjour,

La fixation des dates de départ, planification, ordre...est la compétence exclusive du chef d'entreprise.

Il peut donc fixer les dates comme bon lui semble, bien sûr en respectant toutefois quelques règles, surtout en ce qui concerne les délais de prévenance comme de modification des dates. Ici il ne peut vous imposer cette prise de congés, il est hors délai (1 mois de délai sauf évènement exceptionnel à justifier).

Ceci bien sur en absence d'un accord d'aménagement du temps de travail.